

DIALOGUE

N°2 - Décembre 1994

SOMMAIRE

Editorial

Article 1 : La zone franc après la dévaluation

Article 2 : Etude des perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest

Article 3 : Devaluation : the experience of anglophone Africa

EDITORIAL

Ce second numéro de Dialogue est pour l'essentiel consacré à la situation de la zone franc après la dévaluation. Celle-ci est étudiée sous plusieurs aspects : une analyse des indicateurs macro-économiques connus à ce jour, une comparaison avec les effets des dévaluations dans le cas des pays africains anglophones, mais aussi une réflexion sur l'avenir à long terme de la zone .

Le deuxième article de cette lettre traite de l'analyse à long terme, thème de recherche privilégié pour DIAL, à travers la présentation résumée des grandes conclusions de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest dont DIAL a assuré le volet économique.

Enfin ,cette lettre est pour nous le moyen d'atteindre un large public de chercheurs spécialistes des problèmes du développement. Nous profitons donc de cette occasion pour indiquer que DIAL, organisme de recherche européen, souhaite accroître et diversifier son personnel. DIAL dispose actuellement de deux postes de chercheurs pour lesquels la priorité dans le recrutement sera donnée à des candidats de pays de l'Union Européenne. Toutes les candidatures sont les bienvenues

LA ZONE FRANC APRES LA DEVALUATION

Dans les deux décennies qui ont suivi les indépendances africaines, la zone franc a représenté dans le continent un îlot de stabilité monétaire, mais aussi de croissance. Les années 80, marquées par l'instabilité du système monétaire international et la baisse des cours des matières premières, ont malmené l'Afrique et le monde en développement; plus que d'autres toutefois, les pays de la zone semblent avoir souffert de ce revers de fortune. Les programmes d'ajustement dits "en termes réels" -c'est-à-dire ne remettant pas en cause une partie monétaire intangible- ont paru incapables de remettre ces pays sur le chemin d'une croissance durable. Alors que le début des années 90 voyait le retour de la croissance dans d'autres régions en développement et même dans certains autres pays Africains, la zone franc semblait s'enfoncer dans les sables d'une récession marquée par la non compétitivité des filières d'exportation traditionnelles, la détérioration des balances du commerce extérieur et des paiements, l'accroissement des déficits des finances publiques et la dégradation de la situation du système bancaire. En ce sens la dévaluation du 11 janvier 1994 venait ainsi consacrer l'échec d'une certaine forme d'ajustement; elle remettait aussi en cause le symbole d'une relation particulière entre la France et ses anciennes colonies.

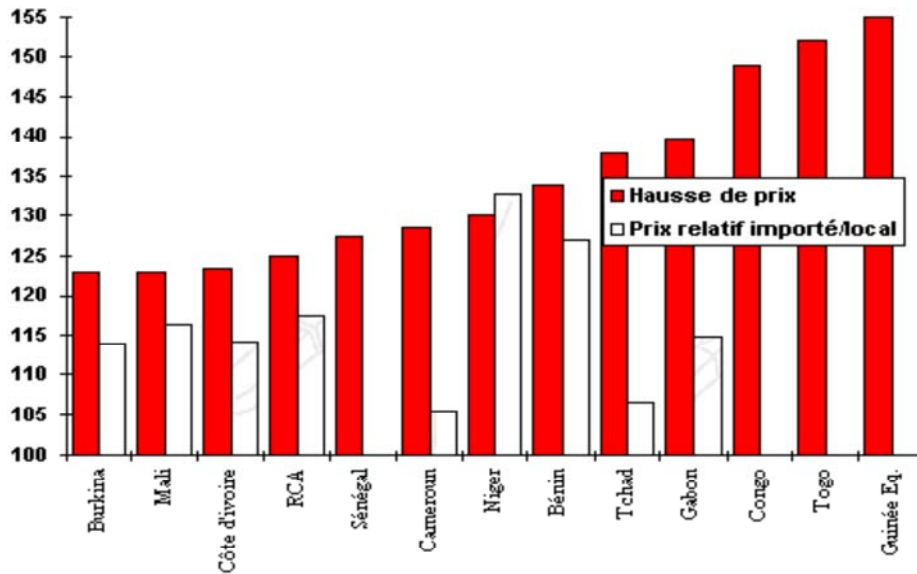
Les attendus et les objectifs de la dévaluation, maintes fois répétés par les institutions de Bretton Woods, sont connus. En modifiant la parité du franc CFA, celle-ci devait entraîner une restructuration de l'ensemble des prix et, en accroissant le niveau des prix des produits échangeables par rapport aux non -échangeables, encourager les exportations et les activités de substitution de produits précédemment importés. L'augmentation des prix exprimés en francs CFA des importations et des exportations, liée à la croissance des exportations devait permettre à un système fiscal largement basé sur l'imposition du commerce extérieur d'accroître ses recettes et, partant, favoriser la réduction des déficits budgétaires. Enfin le retour de la confiance dû à la crédibilité d'une parité plus réaliste devait faciliter le retour des capitaux extérieurs, tant publics que privés, et ainsi favoriser l'accroissement de l'investissement et la reprise de l'activité économique.

Moins d'un an après la dévaluation, il est certainement trop tôt pour porter un jugement définitif sur le succès de cette mesure. Il n'est cependant pas prématuré de s'interroger sur les résultats obtenus jusqu'à maintenant et sur les tendances observées. Surtout, il peut être utile de poser la question de la signification de ce changement de parité, le premier pour ces pays depuis 1948, pour l'avenir économique et politique de la zone.

L'IMPACT ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PARITE

Le succès éventuel de la dévaluation devra se mesurer par rapport aux attentes de ses défenseurs. A cet égard, il conviendra d'analyser l'évolution des prix, les changements survenus dans la balance commerciale, le comportement des finances publiques et celui du système bancaire et des mouvements de capitaux. On doit cependant souligner qu'une telle analyse est quelque peu compliquée par le fait que les informations statistiques des pays de la zone sont notoirement peu fiables et ne sont généralement disponibles qu'après de longs délais.

**Hausse des prix à la consommation et modification des prix relatifs produits locaux/
importés 5 mois après la dévaluation***



Source: Elaboré à partir des données collectées par les divers services statistiques nationaux
 * Sauf le Gabon et le Sénégal (juin) et le Tchad (avril)

Le système des prix : une évolution globalement satisfaisante

Les informations sur les prix à la consommation dans la zone franc font état d'une hausse cumulée d'environ 30% au cours des cinq premiers mois de l'année 1994 (moyenne pondérée par la part de chaque pays dans le PIB de la zone franc). Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions tranchées, le profil de l'évolution des prix révèle qu'après une forte hausse concentrée dans les trois premiers mois, le rythme de croissance des prix s'est très fortement ralenti. Ainsi, les trois pays les plus importants (60% du PIB de la zone franc) ont vu, entre mai et août 1994, leur taux mensuel moyen d'inflation décroître ou se stabiliser : de 5,2% pour la période décembre 93 à mai 94, à 4,2% pour la période décembre 93 à août 94 au Cameroun et de 4,3% à 3,6% pour la Côte d'Ivoire, tandis que celui du Sénégal est resté stable à 4,3%. Du fait de ce comportement modéré des prix, la dévaluation du franc CFA se traduit, actuellement, par une dépréciation réelle d'environ 33%. Ces chiffres sous-estiment certainement les gains de compétitivité dans la mesure où les coûts salariaux du secteur formel moderne sont demeurés relativement stables (hausse nominale ne dépassant pas 10 à 15%). Par ailleurs, en matière d'ajustement monétaire, la performance de la zone franc peut être comparée avantageusement avec celle des autres pays de l'Afrique Sub-Saharienne pratiquant des taux de change flexibles. Dans le cas de ces pays, il a fallu dévaluer à plusieurs reprises et de façon substantielle afin d'obtenir des résultats plus modestes que ceux de la zone franc en matière de dépréciation réelle.

La bonne performance générale de la zone recouvre en fait des évolutions très différenciées.

D'un côté, la Côte d'Ivoire accompagnée par le Burkina, le Mali, la République Centrafricaine, et le Sénégal ont vu des hausses de prix modérées, s'étalant entre 23% et 30%. De l'autre, des hausses cumulées voisines de 50% ont été observées dans le cas des pays subissant des troubles politiques (Togo, Congo) et en Guinée Equatoriale. Le Cameroun, le Bénin, le Niger, le Gabon et le Tchad, pays qui ont connu des hausses allant de 30% à 40%, constituent un cas intermédiaire. Bien que les contours d'une typologie ne se dessinent pas clairement, les pays ayant eu les plus fortes hausses de prix semblent se caractériser par le fait qu'il s'agit de petits pays, sans véritable base industrielle de substitution d'importations et/ou fortement impliqués dans les échanges commerciaux informels avec le Nigeria. Ces pays ont connu des fortes hausses des prix des importations (de 45% à 60%), qui ont pesé sur l'évolution de l'indice général. Dans des pays voisins du Nigeria, les prix des biens échangés avec le Nigeria ont subi une double choc : a) sous la

pression de la demande nigériane, les prix des produits importés de la zone franc (bétail, niébé) se sont envolés et b) l'effet de l'appréciation de la naira (60%) sur les prix a été renforcé par la forte inflation nigériane qui est importée dans la zone par le biais des produits en provenance de ce pays. Le Nigeria jouerait ainsi un rôle déstabilisateur sur les prix de la zone. En revanche, les pays où la hausse des prix a été modérée sont ceux où les gouvernements ont poursuivi les mesures d'ajustement réel et ont mis en place des politiques d'accompagnement telles la baisse des tarifs, le contrôle des prix ou le gel des tarifs publics.

Les exportations de la zone franc vers la France

Taux de croissance en %	Poids (1993)	1991	1992	1992	1993	5 premiers mois 1994*
Agriculture et pêche	29%	-14	+19			+5
Bois brut et bois sciés	11%	-10	+4			+69
Industrie agro-alimentaire	16%	-25	+9			+9
Pétrole brut	24%	-34	-38			-59
Minerais et métaux	19%	-12	-23			-15
dont uranium	9%	-21	-12			-59
Autres produits manufacturés	4%	-19	+5			+29
Ensemble	100%	-23	-11			-9

* glissement

Source : Douanes françaises. Commerce en valeur en francs français

Si, de manière générale, on peut affirmer que l'objectif d'obtenir une dépréciation réelle du taux de change est sur la bonne voie, le bilan est en revanche plus mitigé en ce qui concerne l'évolution des prix relatifs des importations par rapport à ceux des produits locaux. En effet, la hausse du prix relatif des importations ne dépasse pas 15% dans la quasi totalité des pays. Ce comportement des prix tend à limiter les incitations à la substitution dans la consommation, compromettant ainsi la relance espérée des activités orientées vers le marché intérieur.

Freinage des importations et relance incertaine des exportations

En l'absence de données disponibles sur l'évolution du commerce extérieur total de la zone, les chiffres du commerce de ces pays vers la France (qui représente environ la moitié des importations et le tiers des exportations des pays de l'OCDE) fournissent un premier éclairage sur l'évolution d'ensemble.

Sur les cinq premiers mois de 1994, par rapport aux mêmes mois de 1993, les recettes d'exportation de la zone franc dans son commerce avec la France, évaluées en francs français courants, ont globalement baissé de 9%. Cette évolution recouvre une forte régression des exportations pétrolières et d'uranium de -59%, et une progression des autres biens de +6%. La baisse du pétrole est pour une partie imputable à la baisse du prix du baril en dollars et une autre partie à l'épuisement des gisements au Cameroun (voir les baisses des années précédentes : -34% et -38%).

Les importations de la zone franc en provenance de la France

Taux de croissance en %	Poids (1993)	1991	1992	1992	1993	5 premiers mois 1994*
Biens de consommation	41%	+5	-6			-32
- alimentaires	14%	+1	-8			-39
- non-alimentaires	27%	+2	-7			-36
dont pharmacie	13%	+3	-8			-49
Biens intermédiaires	11%	+6	-12			-15
Biens d'équipement	48%	+9	-20			-19

Esemble	100%	+6	-15	-26
---------	------	----	-----	-----

* glissement

Source : Douanes françaises. Commerce en valeur en francs français

Les autres produits d'exportation, qui représentaient en 1993 les deux tiers des recettes, ont poursuivi en ce début d'année 1994 la croissance qu'ils avaient en 1993 du fait des hausses des cours de matières premières. Les effets de la dévaluation sont plus difficiles à percevoir. Les secteurs de semi-transformation de matières premières comme le caoutchouc, le coton fibre, dont l'essentiel des intrants sont locaux et dont la rentabilité est assez sensible au coût du travail, sont favorisés par le changement de parité. Enfin, le secteur du bois connaît une accélération majeure de ses recettes. L'épuisement progressif des ressources forestières en Afrique de l'Ouest et les restrictions imposées aux exportations de grumes en Asie du Sud-Est entraînent une augmentation très forte de la demande adressée aux pays d'Afrique Centrale, ainsi qu'une flambée des prix.

La dévaluation s'ajoute probablement à ces tendances, et pourrait permettre un gain de compétitivité par rapport aux substituts existants.

Toujours sur les cinq premiers mois, les achats de produits français ont diminué de 26%. La baisse du revenu réel est pour beaucoup dans ces résultats, comme pour l'année 1993 où les importations avaient déjà baissé de 15%. Là encore, il est difficile de faire la part de la baisse du revenu et d'effets de substitution en faveur de produits locaux ou d'importations moins chères provenant d'autres pays. Les baisses les plus importantes concernent les biens de consommation, là où la baisse du revenu et les effets de substitution sont les plus forts : -32% dans le cas des produits alimentaires (céréales) et -39% dans le cas des produits manufacturés. La chute brutale (-49%) des importations de produits pharmaceutiques est assez inquiétante. La baisse des importations de biens intermédiaires, qui poursuit celle de 1993, renvoie sans doute à la récession des industries produisant pour le marché intérieur, très sensibles à la demande. Elle est cohérente avec la tendance observée sur les biens d'équipement : l'ajustement drastique de l'investissement depuis la crise coïncide avec une baisse du taux d'utilisation des capacités de production.

Finances publiques : des résultats peu encourageants

Pris globalement les pays de la zone franc ont enregistré, dans les années récentes, des niveaux de déficits généralement plus élevés que ceux des pays comparables hors zone (voir tableau ci-après). La contrainte imposée par l'appartenance à la zone, à savoir la limitation du financement monétaire des déficits budgétaires, est en effet restée insuffisante et a laissé des possibilités importantes d'accumulation des déficits pour autant que les Etats concernés ont pu accéder aux marchés extérieurs de capitaux. Les données globales masquent une diversité de situations au sein même de la zone. Ainsi, alors que la moyenne de déficit global de la zone était évaluée à 7.6% du PIB, le déficit de la Côte d'Ivoire se situait à plus de 13% du PIB sur la période 1986-93, tandis que celui du Cameroun était de 5.5% du PIB.

Déficit budgétaire en % du PIB	1975/85	1986/93
Zone CFA	-5,0	-7,6
Hors zone	-6,1	-5,6

Source: Finances et développement, FMI/Banque Mondiale, Juin 1994

Six mois après la dévaluation, les perspectives d'amélioration des finances publiques ne semblent pas très bonnes. Au Sénégal par exemple, les recettes fiscales réalisées sont en deçà des prévisions à cause, semble-t-il, de la chute des importations. Au Cameroun on note une détérioration marquée; le déficit global cumulé des six premiers mois de l'année 94 (-76.86 Mds) est plus important que celui des douze mois précédents (-70.3 Mds). Alors qu'on prévoyait un excédent, le solde primaire est déficitaire. La Côte d'Ivoire en revanche est dans une situation meilleure; l'excédent primaire dégagé sur les six premiers mois (102 Mds) est largement supérieur à l'objectif de 25 Mds retenu comme critère de réalisation dans le programme.

Les réformes fiscales et budgétaires ont été tentées déjà depuis de nombreuses années sans grand succès et il est peu probable que les nouvelles réformes entreprises depuis janvier, ainsi que les mesures d'annulation de

dette, puissent résoudre rapidement le problème structurel du niveau d'endettement public et des arriérés de paiement internes et externes. Ainsi en Côte d'Ivoire, malgré les récents efforts (réduction de 50 milliards de FCFA les six premiers mois), les arriérés intérieurs demeurent encore à un niveau très élevé: 950 milliards de FCFA.

Peu de retour des capitaux mais surliquidité des banques

La dévaluation a eu dans un premier temps un impact "mécanique" sur le bilan des banques. Pour les filiales ou réseaux associés des banques françaises en zone franc, elle a entraîné une augmentation des emprunts extérieurs effectués par le passé, ce qui compromettra d'autant plus leur remboursement, et une augmentation des frais généraux (services fournis par la maison mère et libellés en francs français).

Au-delà de la dévaluation, les banques attendaient également beaucoup des mesures d'accompagnement. Ces mesures concernaient des aides du FMI, de la Caisse Française de Développement, et des abandons de créances sur la dette extérieure (qui permettaient aux États d'avoir de nouveau accès aux aides internationales). Par leur effet de relance de l'économie, elles devaient à moyen terme avoir un effet indirect sur le système bancaire; cependant les banques attendaient avant tout un règlement de la dette intérieure de l'État qui encombre leur bilan et est sujette à des provisions importantes. Sur ce point, il ne semble pas que les mesures de compensation de la dévaluation aient répondu aux attentes des banquiers.

La dévaluation a permis d'arrêter la fuite des dépôts mais elle n'a pas entraîné un rapatriement massif des capitaux qui avaient fui la zone avant qu'elle n'ait lieu. Malgré cela, en UMOA et dans une moindre mesure en zone BEAC, le problème du secteur bancaire est maintenant un problème de surliquidité. Cette surliquidité dans l'UMOA est de 350 milliards de francs et de 100 milliards dans la zone BEAC. Différents facteurs contribuent à cette situation :

- ε les banques commerciales ne trouvent pas suffisamment de projets bancables à financer,
- ε les taux d'intérêt sont actuellement très élevés du fait de la politique de la Banque centrale,
- ε pour les grands emprunteurs, les banques de la zone franc subissent la concurrence des banques françaises.

Au lendemain de la dévaluation, le taux d'escompte était passé de 11,5% à 14% en zone BEAC et de 10,5% à 14,5% en UMOA. Le but était de stopper les mouvements spéculatifs contre le franc CFA et d'encourager un rapatriement des capitaux placés à l'étranger. En raison de l'inflation modérée et pour favoriser la reprise économique, le taux d'escompte (ou taux directeur) des banques centrales a été abaissé. Malgré ces baisses, les taux d'intérêt de la zone demeurent élevés et découragent les investisseurs potentiels.

Que retenir, en fin de compte, de cette ébauche de la situation économique de la zone franc après la dévaluation ? Sans doute une impression plutôt positive, même si des éléments d'incertitude demeurent incontestablement. Une évolution modérée des prix et, plus encore, des salaires a permis au changement de parité nominale d'entraîner une dévaluation en termes réels et il paraît probable que les évolutions ultérieures des prix ne viendront pas remettre en cause ce résultat positif. Une amélioration de la balance commerciale semble en cours, même si ce redressement paraît pour l'instant devoir plus à la réduction des importations et à la hausse des cours de nombreuses matières premières qu'à une véritable relance des exportations. Enfin certaines indications, plus de nature anecdotique que statistique, permettent de penser qu'un processus de substitution des importations et de relance des exportations est entamé. Ces améliorations fragiles de l'économie "réelle" ne semblent pas accompagnées, pour l'instant de progrès similaires dans la sphère "financière". Les finances publiques restent en état de déséquilibre, les retours attendus de capitaux extérieurs tardent à se matérialiser et les liquidités du système bancaire ont du mal à s'investir. Un tel retard des phénomènes financiers par rapport aux phénomènes réels semble a priori normal et ne devrait pas en soi donner lieu à inquiétude. Il faut cependant espérer que la confirmation des signes d'amélioration de l'économie permettront de rétablir la confiance nécessaire à un retour des capitaux extérieurs et à une relance des investissements.

La dévaluation : accident ou trajectoire ?

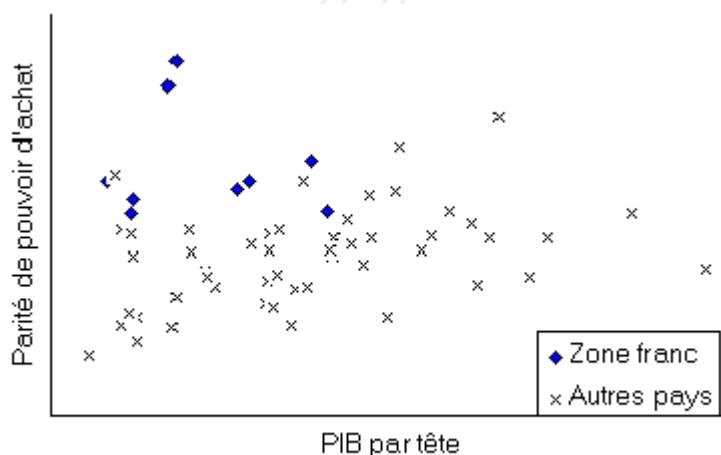
La récente dévaluation doit être inscrite dans un contexte d'analyse large et de long terme, afin d'en saisir les

fondements et les implications. En particulier trois mutations majeures caractérisent la transformation que la zone opère sur la longue durée.

Les économies de la zone franc tentent de passer du stade d'économies complémentaires (l'organisation de l'économie et des échanges étant basée sur les complémentarités) à celui d'économies concurrentielles où la compétition régit le fonctionnement des marchés intérieurs et extérieurs (voir présentation de l'étude prospective). L'expansion démographique, les risques d'essoufflement de la dynamique des ressources traditionnelles d'exportation, la confrontation aux systèmes productifs des autres régions en développement, voisines ou éloignées, rendent nécessaire et inéluctable cette mutation.

La zone franc est historiquement une zone de "hauts prix", comparée aux régions de niveau de développement équivalent. Cette particularité remonte à la période coloniale, elle s'est poursuivie sur les décennies passées et la période récente d'ajustement par la déflation compétitive n'a pu l'effacer, comme le montre le graphique ci-dessous. L'exemple de la réussite d'autres pays en développement, mais aussi les enseignements internes à la zone franc semblent indiquer que le niveau général élevé des prix constitue un handicap difficilement surmontable au développement des systèmes productifs, en particulier en ce qui concerne les biens échangeables. La dévaluation du franc CFA doit être perçue comme une tentative pour résorber le différentiel de prix entre la zone franc et les économies comparables, et donc réaliser une mutation historique vers une zone de prix moyens ou bas. Le changement de parité effectué sera-t-il suffisant pour accomplir ce parcours? Les pays de la zone franc pourront-ils devenir compétitifs tout en faisant l'économie des longs processus dévaluationnistes qu'ont connus la plupart des autres pays en développement? La réponse à cette question sera bientôt connue.

Niveau général des prix 1992 - pays à revenus faibles et intermédiaires inférieurs

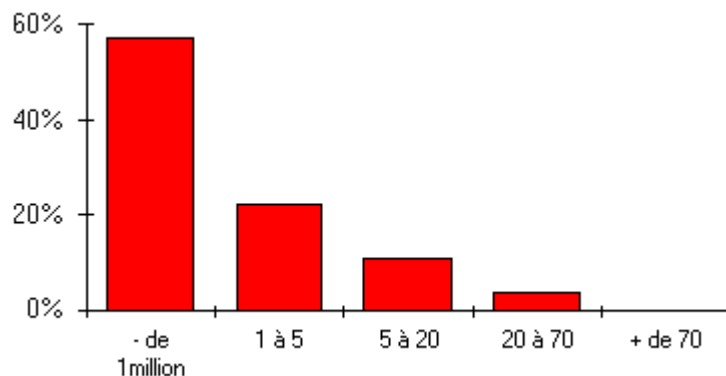


L'histoire récente montre dans beaucoup de régions du monde le passage d'une gestion politique de la monnaie à une gestion économique. La zone franc connaît à son tour cette évolution. La dévaluation, les nouvelles règles de convertibilité en sont des signes tangibles. Les évolutions monétaires du Nigeria (et du Ghana), et leurs répercussions sur la zone franc, sont suivies avec une attention grandissante. L'Union Européenne (par l'appui à l'UEMOA et surtout par la future gestion de la monnaie unique), les institutions de Bretton Woods sont appelées dès à présent à jouer un rôle croissant dans la gestion monétaire de la zone. Ces institutions, certes attachées à la stabilité monétaire et à même de soutenir des règles de discipline financière régionale, ne voient dans les règles monétaires qu'un moyen au service d'une efficacité économique optimale. Le contenu politique et symbolique, qui faisait la particularité de la zone franc (et notamment de la parité du franc CFA), ne peut que voir sa prééminence contestée par les tenants d'une certaine rationalité économique.

Ces différentes mutations peuvent être interprétées en termes d'évolution de la fonction que les pays en développement attribuent à leur monnaie. Dans la zone franc, et dans bien d'autres régions en développement, les fonctions premières assignées à la monnaie étaient d'être des instruments de stabilité et de fluidité internationale. Les objectifs poursuivis étaient alors la fixité et la libre convertibilité monétaire. Cela devait conduire à la facilitation des échanges internationaux (basés principalement sur les complémentarités) et à l'attraction des capitaux extérieurs. Depuis la fin des années 1970, la primauté de ces fonctions semble

remise en question. Aujourd'hui, hors la zone franc, les régimes monétaires "fixe et convertible" apparaissent quasi-limités aux "petits pays" (voir graphique). De nouvelles fonctions ont été assignées de manière croissante aux monnaies nationales. La première d'entre elles est d'être un instrument d'adaptation et d'insertion dans un environnement régional et international compétitif et mouvant. Cela repose en premier lieu sur la flexibilité -depuis 1985, 20 pays en développement sont passés d'un régime de change fixe à un régime flottant alors que deux seulement effectuaient le trajet inverse- et en second lieu souvent sur la cohérence régionale -comme le montre le nombre d'accords monétaires régionaux (en dehors de la zone franc et à l'exception notable de la zone est-asiatique) : PTA (Afrique de l'Est), CMA (Afrique Australe), LAIA (Amérique Latine), CARICOM (Caraïbes), ACU (Asie du Sud).

Proportion de régimes monétaires fixes convertibles par tranches de population (1992- 177 pays)



Cette dernière fonction de cohérence régionale, selon le sens qui lui sera donnée, apparaît comme un facteur essentiel du devenir de la zone franc. Elle se pose, en premier lieu, au niveau des échanges entre les pays de la zone franc et leurs voisins extérieurs. Comment veiller à maintenir les disparités monétaires à un niveau supportable dans les régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre ? Comment construire le marché régional en profitant des opportunités, plutôt qu'en subissant les à-coups, des marchés des voisins immédiats, en particulier le Nigeria ? Elle se pose, en second lieu, à l'intérieur de la zone. La communauté de destin des pays membres se situe à un carrefour. S'il est avéré que l'avenir des pays enclavés est largement lié à celui des pays côtiers (et de la construction régionale), ces derniers, en particulier les plus dotés, se trouveront sans doute face à un choix : rechercher une insertion directe dans les marchés mondiaux à partir de leur situation présente ou passer par le préalable de la construction régionale pour aguerrir leur économie. La réponse apportée à ce choix sera déterminante pour l'avenir du système monétaire régional.

Le Cameroun : un cas paradoxal?

Un différentiel de prix limité

Dix mois après la dévaluation, les prix des produits locaux au Cameroun ont connu une hausse significative (43%) alors que les prix des importations n'ont subi qu'une augmentation de 48%, contrairement à ce qui était attendu (la hausse cumulée de l'indice général étant de 44,5% pour la même période). Le résultat en est une très faible amélioration du prix relatif des produits importés par rapport aux produits locaux (de 4%) qui pourrait remettre en cause les effets de substitution dont on attendait une relance de la croissance à moyen terme. Une analyse plus fine des indices de prix suggère toutefois que les comportements attendus de substitution seraient déjà à l'oeuvre.

Un report de la demande sur le secteur informel

La progression des prix des produits agricoles et manufacturés du secteur informel a été vive dès les six premiers mois de l'année (hausse cumulée de 87%). Dans cette période d'ajustement réel et monétaire (baisse très forte des revenus réels et nominaux), et compte tenu du mode de fixation des prix dans le secteur informel (secteur concurrentiel de régulation par offre et demande), il est difficile d'attribuer cette hausse de prix à un

comportement d'indexation des revenus. Elle s'expliquerait plutôt par un fort déplacement de la demande vers ces produits au détriment des produits importés. Ce déplacement de la demande est lui-même beaucoup plus le résultat d'un effet revenu que de la hausse (très modérée) des prix relatifs importé/local. En effet, la hausse des prix des produits du secteur informel n'a pas découragé les consommateurs compte tenu des différences du niveau de prix entre les biens "supérieurs" et "inférieurs". Les acheteurs se sont reportés sur un produit substitut moins luxueux et moins cher pour le même apport calorique. A plus long terme, l'offre devrait répondre dans la mesure où la hausse de prix du bien final consommé en ville sera répercutée sur le prix au producteur dans les campagnes. Le comportement de prix pourrait dans ce cas aboutir au résultat attendu, à savoir la recomposition de l'offre locale et la diminution des importations.

Une hausse modérée des prix des produits importés

La faible hausse de prix des produits importés s'expliquerait principalement par la forte compression des marges du commerce des produits importés et accessoirement par les mesures de réduction temporaire des tarifs (pour le premier semestre 1994) et l'entrée en vigueur des réformes de l'UDEAC. La diminution des marges a été rendue nécessaire en raison de la baisse des revenus nominaux des consommateurs, qui avait précédé la dévaluation et s'est accentuée par la suite. La réduction des marges pouvait être d'autant plus importante que le niveau de prix des produits importés était parmi les plus élevés de la zone franc (près de 40% supérieur à celui de la France).

Le commerce extérieur du Cameroun avec la France

Les statistiques du commerce extérieur des douanes françaises sont les seules permettant de dresser un bilan rapide, détaillé et fiable des flux commerciaux internationaux du Cameroun. Elles ont l'inconvénient de ne porter que sur 40% des exportations et 50% des importations camerounaises avec l'ensemble des pays de l'OCDE. Les possibilités de réorientation géographique des flux semblent néanmoins de portée limitée (la valeur totale des importations et exportations du Cameroun avec l'ensemble de l'OCDE a évolué au même rythme que celle du Cameroun avec la France).

Stagnation des recettes d'exportation

Sur les cinq premiers mois de 1994, par rapport aux mêmes mois de 1993, les recettes d'exportations du Cameroun dans son commerce avec la France, évaluées en franc français courants, ont globalement stagné, la baisse des exportations pétrolières (-54%) étant compensée par une progression des autres biens (+30%). La chute des exportations de pétrole résulte de la baisse du prix du baril et, surtout, de l'épuisement des gisements (au cours des deux années précédentes les exportations pétrolières avaient diminué de -46% et -20%). En revanche, le secteur du bois connaît une accélération majeure de ses recettes en raison d'une conjoncture internationale favorable.

Accélération de la diminution des importations

Toujours sur les cinq premiers mois, les achats de produits français ont diminué de 25%. La baisse du revenu réel est pour beaucoup dans ces résultats, comme pour l'année 1993 où les importations avaient déjà baissé de 20%. Les baisses les plus importantes concernent les biens de consommation, pour lesquels la baisse du revenu et les effets de substitution sont les plus forts : -23% dans le cas des produits alimentaires (céréales) et -46% pour les produits manufacturés. La diminution des importations de biens intermédiaires (-28%) vient s'ajouter à celle de 18% observée en 1993; elle renvoie sans doute à la récession des industries produisant pour le marché intérieur, très sensibles à la demande et à la concurrence des importations informelles en provenance du Nigeria. La stagnation des investissements privés faisant suite à une forte diminution en 1993 (-25%) reflète une diminution de la capacité de production qui pourrait compromettre la relance à moyen

terme des activités orientées vers le marché intérieur.

Baisse des revenus réels des ménages et absorption des chômeurs par le secteur informel

Les enquêtes 1-2-3 réalisées à Yaoundé en 1993 et 1994 par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale camerounaise et DIAL, permettent de cerner l'évolution des revenus des ménages ainsi que les conditions d'emploi avant et après la dévaluation. Il en ressort que le taux de chômage a diminué de 24,6% à 18,1%, résultat qui s'explique par l'absorption accrue effectuée par le secteur informel (qui passe de 58,3% à 65,8% de la population active). On constate également une recomposition de la structure de l'emploi en faveur des activités commerciales au détriment de celles liées à la production des biens échangeables. En ce qui concerne les revenus nominaux des ménages, les résultats de l'enquête DIAL-DSCN montrent une diminution de 29% en moyenne, ce qui se traduit par une baisse de 45% en termes réels. Les disparités sont très marquées: alors que les revenus salariaux, en particulier ceux des fonctionnaires, ont connu un fort recul (de 34% pour ces derniers), le secteur informel a réussi à contenir la baisse de la valeur nominale de ses revenus (-3,2%) grâce à une augmentation du nombre d'heures travaillées (de 37 à 44 heures par semaine). Le gonflement du secteur informel a sans doute accru la concurrence, dans un contexte déjà difficile de contraction de la demande. Cependant ni l'informalisation du marché du travail ni la diminution des revenus ne sont imputables entièrement à la dévaluation, elles s'inscrivent dans une trajectoire de plus long terme qui a connu une accélération avec la dévaluation et la poursuite des mesures d'ajustement réel.

Par delà l'impact attendu de la dévaluation, il est important de noter que la chute des recettes pétrolières a des conséquences fondamentales sur l'évolution de la balance commerciale et de l'économie camerounaise. Leur contribution aux recettes de l'Etat est passée de 40% à 20% en dix ans. Faute d'une diversification de la fiscalité, l'Etat camerounais a vu ses recettes nominales divisées par deux sur la même période. Les baisses considérables de salaires publics, conséquences directes de cette baisse des recettes publiques, contribuent fortement à accentuer la crise de demande et entrent pour une bonne part dans la chute des importations. A l'heure actuelle, il est difficile de savoir si l'augmentation des autres recettes d'exportations parviendra à combler le trou laissé par le pétrole. Tel est bien en tout cas l'objectif de la dévaluation. Les gains de profitabilité obtenus dans les exportations de café, de cacao, de banane, de coton, de bois, de caoutchouc et d'aluminium devraient permettre un redémarrage de la demande intérieure, à condition que les gains ainsi obtenus soient suffisamment répartis. Ce processus de relance, s'il apparaît vraisemblable, ne sera certainement pas immédiat et il est à craindre que les Camerounais ne doivent attendre plusieurs années avant de retrouver leur niveau de vie d'il y a dix ans.